

ELECTRICES, ELECTEURS DE STRASBOURG PARTICIPEZ (A NOUVEAU !) A UNE EXPERIMENTATION DE VOTE

LE 10 AVRIL 2022, LORS DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES
APRES LE VOTE OFFICIEL, A LA MAISON DES SYNDICATS

Comme en 2007, en 2012 et 2017, des chercheurs des laboratoires CNRS de Strasbourg, de Lyon St-Etienne, de Caen et de Paris organisent une expérience scientifique sur les modes de scrutin. En 2022, celle-ci sera à nouveau menée dans les deux bureaux de vot de la Salle de la Bourse à Strasbourg (les bureaux de vote seront installés cette année dans la Maison des Syndicats, à l'arrière de la Salle de la Bourse), tandis que des expérimentations proches seront réalisées en ligne et dans nos laboratoires d'économie expérimentale. Nos travaux visent à mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques et, en particulier, le comportement des électeurs face aux modes de scrutin.

Avec l'accord de la Préfecture du Bas-Rhin et la coopération de la municipalité de Strasbourg, il vous est proposé de participer à cette expérience le 10 avril 2022, **après avoir voté pour les élections présidentielles**, dans la Maison des Syndicats, 1 rue Sédillot.

LE MODE DE SCRUTIN DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE : un scrutin uninominal à deux tours

Le scrutin en vigueur pour les élections du président de la République française est le scrutin uninominal à deux tours. Toutes les règles de vote ont pour objectif de désigner le candidat préféré des électeurs ; elles fonctionnent pourtant différemment les unes des autres et présentent chacune des propriétés spécifiques.

LES MODES DE SCRUTIN TESTES : le vote par approbation, le vote par note et le jugement majoritaire

Notre objectif est d'étudier les effets d'autres modes de scrutin, qui offrent plus de possibilités à l'électeur pour s'exprimer. Ils se déroulent chacun en un seul tour de scrutin.

Le vote par approbation.

L'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation. Il peut ainsi donner son approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbations est élu.

Le vote par note.

L'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. La même note peut bien entendu être attribuée à différents candidats. Le candidat ayant la somme des notes la plus élevée est élu. Nous testerons le 10 avril une échelle comprenant 6 niveaux de notation (de -1 à 4).

Le jugement majoritaire.

L'électeur évalue les candidats en leur attribuant l'une des mentions proposées : A Rejeter ; Insuffisant ; Passable ; Assez bien ; Bien ; Très bien. A l'issue du vote, on calcule la "mention majoritaire" de chaque candidat, c'est-à-dire la mention médiane, telle qu'au moins 50 % des votants lui ont attribué cette mention ou une meilleure mention. Le candidat élu est celui qui obtient la meilleure "mention majoritaire".

Chacun d'entre vous pourra tester, au hasard, le vote par approbation et l'un des deux autres modes de scrutin.

LE DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE : votre participation, anonyme et sur la base du volontariat

A votre sortie des bureaux de vote officiels, un bulletin de vote expérimental, dont un exemple est reproduit ci-après, des isolements et une urne de vote seront à votre disposition le 10 avril dans notre bureau expérimental pour vous permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel. Un questionnaire rapide vous sera également proposé au dos de vos bulletins.

Bulletin de vote expérimental

Vote par approbation

	Approbation
Nathalie Arthaud	<input type="checkbox"/>
Fabien Roussel	<input type="checkbox"/>
Emmanuel Macron	<input type="checkbox"/>
Jean Lassalle	<input type="checkbox"/>
Marine Le Pen	<input type="checkbox"/>
Eric Zemmour	<input type="checkbox"/>
Jean-Luc Mélenchon	<input type="checkbox"/>
Anne Hidalgo	<input type="checkbox"/>
Yannick Jadot	<input type="checkbox"/>
Valérie Pécresse	<input type="checkbox"/>
Philippe Poutou	<input type="checkbox"/>
Nicolas Dupont-Aignan	<input type="checkbox"/>

Instructions

Pour chacun des 12 candidats, noircissez le carré dans la colonne « Approbation » si vous souhaitez lui apporter votre soutien / voter pour elle ou lui (■). Vous pouvez soutenir autant de candidats que vous le souhaitez.

Le candidat élu est celui qui comptabilise le nombre d'approbations le plus élevé.

Bulletin de vote expérimental

Jugement majoritaire

	Mentions					
	A Rejeter	Insuffisant	Pas-sable	Assez bien	Bien	Très bien
Nathalie Arthaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabien Roussel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel Macron	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean Lassalle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marine Le Pen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eric Zemmour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Luc Mélenchon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne Hidalgo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Yannick Jadot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie Pécresse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Philippe Poutou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nicolas Dupont-Aignan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Instructions

Attribuez à chacun des 12 candidats l'une des six mentions suivantes : "Très bien", "Bien", "Assez bien", "Passable", "Insuffisant" et "A rejeter", en noircissant le carré (■). Une ligne non remplie revient à donner la mention "Insuffisant" à ce candidat, c'est-à-dire la plus mauvaise.

A l'issue du vote, on calcule la mention majoritaire de chaque candidat, c'est-à-dire la mention médiane telle qu'au moins 50 % des votants lui ont attribué cette mention ou une meilleure mention. Le candidat élu est celui qui obtient la meilleure "mention majoritaire".

Nb: La liste des candidats correspond à celle arrêtée par le Conseil Constitutionnel le 7 mars 2022.

Veillez noter que ces deux bulletins de vote ne seront pas nécessairement ceux que vous recevrez le 10 avril. Nous testons également le vote par note.

Nous vous remercions par avance pour les quelques minutes que vous voudrez bien nous consacrer le 10 avril 2022 pour remplir ces bulletins avec autant d'attention que lors du scrutin officiel.

Un compte-rendu des résultats du vote sera disponible sur notre site internet début mai (voir ci-dessous). L'analyse des résultats sera publiée dans des revues scientifiques internationales.

Par avance, merci de votre participation

Contact : Mme Herrade Igersheim, Directrice de Recherche CNRS en Economie, igersheim@unistra.fr

Site web de notre expérimentation sur le vote : <https://www.gate.cnrs.fr/vote>

Les listes électorales pour ces deux bureaux nous ont été transmises par la Mairie et ne seront utilisées par notre équipe de recherche que dans le cadre du présent courrier. Nous détruisons les fichiers transmis suite à cela.